

# /// RAPPORT FINANCIER

## Une Fondation qui rend des comptes

### Éditorial de Serge Brichet, Trésorier de la Fondation de l'Avenir.



*L'année 2009 conforte le travail accompli depuis plusieurs exercices pour permettre à la Fondation d'amortir les aléas externes préjudiciables à ses ressources. Nous avons fait le choix de leur diversification et d'une inscription dans la durée au détriment des effets d'annonce. Le résultat 2009 de la collecte et des ressources partenariales traduit bien le lien que la Fondation souhaite entretenir avec ceux qui la soutiennent. Nos donateurs sont exigeants mais d'une*

*fidélité sans faille. Le don moyen des opérations de fidélisation a encore augmenté de 4,45 % en 2009. Grâce à nos partenaires mutualistes, nous avons pu prospecter et recruter plus de 10 000 nouveaux donateurs.*

*Contrairement à 2008, les marchés financiers ont été plus porteurs pour la Fondation et aux résultats financiers attendus, nous avons pu reprendre des provisions significatives. Le résultat qui en découle est exceptionnel par son ampleur, Mais même diminué de sa part conjoncturelle, il confirme la solidité de la Fondation,*

*En interne, 2009 a été consacrée à la mise en place du nouveau Compte d'Emploi des Ressources imposé par la tutelle. Nous avons une intégration du CER dans l'annexe des comptes annuels et en conséquence la certification des comptes annuels du commissaire aux comptes couvre dorénavant le CER.*

*A l'occasion de ce nouveau CER, le Conseil d'Administration de la Fondation a souhaité aller plus loin que l'obligation légale imposant de fléchir uniquement la répartition des emplois financés par la générosité publique. Si moins de 50 % de nos ressources sont des dons et legs, 67% de nos emplois relèvent des missions sociales et seulement 12% du fonctionnement général de la Fondation.*

*Nos fonds propres ainsi constitués, nous donnent les moyens d'augmenter et d'élargir nos leviers d'intervention auprès des équipes de recherche. C'est l'objet de notre nouveau projet d'action pluriannuel en cours d'élaboration. Nous avons bien conscience que la crise qui sévit pèse lourdement. Il est réconfortant, dans ces moments difficiles, de pouvoir continuer notre effort. Nous le devons à nos chercheurs. Nous le pouvons grâce à nos donateurs et partenaires et je les en remercie sincèrement.*

#### Serge Brichet

*Trésorier de la Fondation de l'Avenir  
Président de la Mutuelle Générale de l'Economie,  
des Finances et de l'Industrie*

### Règles et méthodes comptables

Les comptes de la Fondation de l'Avenir sont établis dans le respect des conventions comptables de base conformément à la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et leur présentation répond plus spécifiquement aux obligations édictées par l'**arrêté au JO du 4 mai 1999** « portant homologation du règlement N°99-01 du 16 février 1999 du comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations. »

Elles traduisent l'exigence de transparence financière des associations dans la sphère économique d'une part, dans l'exécution de missions d'intérêt public financées, en tout ou partie, sur fonds publics, d'autre part.

Par ailleurs, il a été fait application d'une modification substantielle de la présentation des comptes annuels 2009 de la Fondation de l'Avenir qui intègrent pour la première fois au titre de cet exercice les comptes annuels de la fondation sous égide, la Fondation pour la Formation Chirurgicale, auxquels s'ajoutent les comptes annuels d'une autre fondation sous égide, la Fondation Paul Bennotot, agréé en 2006.

Il est ici rappelé que ces fondations abritées, agréées par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation de l'Avenir sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée. Il est fait application des mêmes règles comptables et financières pour l'établissement des comptes de ces fondations. La Fondation Paul Bennotot est une fondation avec dotation de 76 k€. La Fondation pour la Formation Chirurgicale est une fondation sans dotation. Vu l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du Conseil National de la comptabilité relatif à l'élaboration du compte d'Emploi annuel des ressources et conformément à l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, la présentation du compte d'Emploi des ressources à compter de 2009 répond aux nouvelles exigences d'établissement et de présentation du nouveau règlement et constitue une modification majeure dans la présentation des comptes de la Fondation de l'Avenir. L'objectif de cette réforme est d'apporter plus de transparence dans le suivi des ressources provenant de la générosité publique.

La Fondation de l'Avenir a entrepris un important travail de réflexion sur la définition des différents types de ressources et sur leur affectation dans le Compte d'Emploi des ressources. La présentation de ce tableau répond ainsi aux recommandations du Comité de la Charte dont la Fondation de l'Avenir a reçu l'agrément.

Comme les années précédentes, les méthodes d'enregistrement suivantes ont été appliquées :

### AU PASSIF DU BILAN

- La qualification des fonds propres en « **fonds associatifs** »
  - \* « Fondation de l'Avenir » pour permettre le suivi et l'identification des fonds de la Fondation de l'Avenir
  - \* et « autres fonds propres » pour permettre le suivi et l'identification des fonds que la Fondation gère pour les comptes des structures abritées,
- La qualification des provisions pour risques et charges d'exploitation des programmes de recherche en « **fonds affectés** ». Ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées à des projets définis provenant de la générosité du public et, qui conformément aux engagements pris à leur égard, n'ont pas été encore utilisés. Les fonds affectés constitués au 31.12.2008 ont quant à eux, été repris sur l'exercice 2009 en produits du compte de résultat au rythme de la réalisation sur 2009 des engagements provisionnés en 2008. Des engagements antérieurs sur des programmes de recherche non réalisables au 31/12/2009 ont été enregistrés dans un compte de fonds affectés sur dons collectés des exercices antérieurs, ils seront utilisés prioritairement pour le soutien de projets de recherche des années suivantes.

### AU COMPTE DE RÉSULTAT

- L'affectation des **legs en produits d'exploitation**, et l'enregistrement en compte de charges d'un « **engagement à réaliser sur legs affectés** » pour tout ou partie des legs non employés, par la contrepartie d'un compte de passif « fonds affectés sur legs ». Au titre de l'exercice 2009, la totalité des legs encaissés (153k€) a été portée en engagement à réaliser sur exercices ultérieurs.
- Les legs encaissés sur l'exercice 2008 (458 k€) et enregistrés en fonds affectés au 31.12.2008 ont été imputés en 2009 à la réalisation de 18 programmes de recherche externes soutenus par la Fondation de l'Avenir (cf. CA du 6 juillet 2009)
- Le même schéma de comptabilisation des legs est appliqué aux **subventions affectées**.

**Par ailleurs, afin de mieux traduire les spécificités de la Fondation de l'Avenir, les principes suivants ont été appliqués :**

- Les opérations de collecte et d'emploi des dons sont enregistrées sur la base de leur encaissement et de leur décaissement. Cependant, les dons datés d'avant la clôture mais reçus après celle-ci, sont provisionnés sur l'exercice, dans la mesure où ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Cette méthode offre en outre l'avantage de faire coïncider la comptabilité, les reçus fiscaux et la volonté du donateur. Cependant, concernant les dons en espèces, seuls ceux reçus avant la clôture sont enregistrés sur l'exercice.

- Le bilan est présenté par référence à la méthode des coûts historiques : **les titres de valeurs mobilières de placement** sont valorisés en cours d'exercice selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré. En application du principe de prudence, une provision pour dépréciation est enregistrée dès que la valeur du marché (valeur boursière) devient inférieure à la valeur d'entrée en portefeuille. Le montant de cette dépréciation est de 190 k€ au 31.12.2009. Ces titres de placement font en majeure partie l'objet de mandat de gestion auprès d'un organisme financier.

**Les immobilisations incorporelles** enregistrent l'acquisition de logiciels acquis.

**Les immobilisations corporelles** sont amorties selon les règles suivantes :

LINÉAIRE	Installations et agencements A l'exception de : Aménagements spécifiques du laboratoire Jourdan	Sur 10 ans Sur 20 ans
	Matériel et outillage (laboratoire)	Sur 5 ans
	Matériel de bureau - Matériel de bureau Jourdan	Sur 5 ans - Sur 4 ans
	Mobilier de bureau	Sur 5 ans
	Matériel de transport	Sur 5 ans
	DÉGRÉSSIF	
	Matériel médico-chirurgical	Sur 5 ans
	Matériel informatique	Sur 3 ans
MÉTHODE DES COMPOSANTS	Ferme de Bligny	

**Les immobilisations financières** correspondent à une prise de participation de la Fondation de l'Avenir au **GIP Ecole Montsouris** (42.685,72 €).

Les autres immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements versés, la Fondation de l'Avenir ayant déménagé en 2009, la variation concernant ce poste correspond au remboursement du dépôt et cautionnement versé au titre de sa précédente adresse. Aucun dépôt et cautionnement n'a été versé au nouveau bailleur.

**Des provisions pour risques et charges** de 52 k€ enregistrent le maintien au 31/12/2009 de la provision pour risques enregistrée en 2006 relative au montant des loyers dus par la filiale DIES, dont la Fondation s'est portée caution (obligation d'ordre contractuel).

**Les réserves affectées** n'ont pas été movimentées sur l'exercice. Leur emploi relève d'une décision des membres du Conseil d'administration.

# /// RAPPORT FINANCIER

## Bilan et compte de résultat 2009

Ce commentaire ne saurait être exhaustif, il vient uniquement souligner des points spécifiques et exceptionnels de l'exercice 2009.

### SITUATION FINANCIÈRE 2009

**L'excédent net consolidé pour l'exercice s'élève à 664 k€, contre 23 k€ en 2008.**

Il intègre le résultat de la fondation sous égide La Fondation Paul Bennetot (excédent net 2009 de 144k€ contre 111 k€ en 2008) et depuis 2009, celui de la Fondation pour la Formation Chirurgicale à hauteur de 59k€. Ces fondations abritées, rattachées juridiquement à la Fondation de l'Avenir sont gérées en son sein de manière individualisée, et présentées cumulées, dans les comptes de la Fondation de l'Avenir.

Les ressources d'exploitation globales s'élèvent à 3 781 k€, contre 3 771 k€ en 2008 soit une légère progression d'environ 0,27% par rapport à 2008 (la baisse des legs encaissés sur l'exercice -66% a été largement compensée par l'augmentation des dons et subvention +10,32% par rapport à 2008). Les dépenses d'exploitation sont passées de 3 604 k€ en 2008 à 3 771 k€ en 2009 en raison d'une augmentation de l'activité des missions sociales, liée notamment à l'activité de la nouvelle fondation abritée. Le résultat courant ressort à 10 k€ en 2009 contre 167 k€ en 2008.

Le résultat financier 2009 présente un important excédent de 571 k€ par rapport au déficit de 283 k€ en 2008, bien qu'ayant supporté une charge nette financière de 64 k€, il est vrai, compensée par une reprise de la provision pour dépréciation des titres constituée en 2008 (soit 271k€) et par la remontée des positions boursières en 2009.

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 61 k€.

### LES OPÉRATIONS COURANTES

Les produits courants sont quasi identiques à 2008. La variation la plus significative du poste concerne les legs, on constate que depuis 2 exercices et après une progression régulière de 2003 à 2007 le poste des legs est en baisse significative, de plus 27 % entre 2007 et 2008 et plus de 66% de 2008 à 2009. Il convient de rappeler la fragilité de l'équilibre budgétaire lié à ce poste qui dépend directement de la générosité des testateurs et de sa nature non récurrente. La part des subventions est en augmentation de plus de 18% par rapport à 2008, grâce à l'intégration d'une nouvelle fondation abritée, les subventions résultant de l'activité des fondations abritées représentent désormais 54% environ du total du poste.

Les dépenses courantes augmentent d'un peu plus de 4% par rapport à 2008, l'apport d'activité par la Fondation pour la Formation chirurgicale est atténué par l'effet « congrès » de 2009. En effet, l'alternance un exercice sur deux, de la réalisation d'un Congrès annuel (année impaire) et des Trophées de la Fondation de l'Avenir (année paire) influe directement sur le poste de charge d'exploitation (Le versement des prix Trophées/Chirurgiens impacte sur les charges de 125 k€ en 2008 et de 15k€ en 2009).

### LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

En comparaison du résultat financier 2008 lourdement impacté par la crise boursière mondiale et qui affichait un déficit de 283k€, le résultat financier 2009 affiche un excédent de 571k€, dont 21k€ par la Fondation Paul Bennetot et dont 16k€ résulte du versement de dividendes 2008/2009 de notre filiale IMM Recherche SAS.

Afin de limiter les aléas du marché boursier, le Comité financier de la Fondation de l'Avenir poursuit une stratégie de gestion de placements prudents, recommandant une exposition de moins de 10% au risque de marché et s'orientant de manière significative vers des placements obligataires. La provision pour dépréciation de l'actif financier constituée à hauteur de 457k€ en 2008 a été reprise pour 271k€ sur l'exercice.

### LES OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Elles se soldent en 2009 par une perte de 61k€ contre un produit de 120k€ en 2008. Les charges exceptionnelles enregistrent pour partie les charges liées aux déménagements de la Fondation de l'Avenir en 2009 et à la dévalorisation d'une partie de l'actif immobilisé mis au rebus et non encore entièrement amorti.

**L'engagement affirmé de l'environnement mutualiste pour les missions de la Fondation de l'Avenir s'est concrétisé par de nouveaux partenariats.**

**Ces partenariats, associés à une collecte de dons soutenue par une prospection accrue de nouveaux donateurs et à l'intégration de fondations abritées ont permis le développement des missions sociales de la Fondation de l'Avenir en 2009.**



## SITUATION BILANTIELLE 2009

### A L'ACTIF

#### LES IMMOBILISATIONS

L'actif net des immobilisations s'élève à 759 k€. Sa principale composante est un ensemble immobilier (ferme destinée à la recherche et terrain correspondant) dont la valeur nette comptable au bilan au 31/12/2009 représente 602 k€, soit environ 79% du poste des immobilisations. Il est à noter que la Fondation de l'Avenir n'est pas propriétaire de son siège social.

#### LES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Leur montant net atteint 10 032 k€ en 2009 en tenant compte d'une dépréciation de 326k€ contre 9 197k€ en 2008 étant entendu que la part des VMP de l'activité Paul Bennetot représentant pour cet exercice 1 511k€ contre 736k€ en 2008.

Leur montant significatif constitue une réserve sécuritaire afin de limiter des impacts conjoncturels qui tendraient à fragiliser la Fondation.

### AU PASSIF

#### SITUATION DÉTAILLÉE DU FONDS ASSOCIATIF ET DES AUTRES FONDS PROPRES

	FONDATION DE L'AVENIR	FONDATION PAUL BENNETOT	FONDATION POUR LA FORMATION CHIRURGICALE
FONDS STATUTAIRES	5 359 434 €	76 227 €	-
RÉSERVES LIBRES	2 006 616 €	323 425 €	-
RÉSERVES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE	220 430 €	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	338 870 €	143 594 €	58 825 €
TOTAL	7 925 351 €	543 246 €	58 825 €

#### Quatre grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- **les fonds statutaires** témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs.
- **les réserves libres**, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre d'une part, la production de revenus suffisants, compte tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres de la Fondation de l'Avenir et d'autre part, le développement de ses missions sociales. Il en est de même pour le fonds individualisé, la Fondation Paul Bennetot.
- **les réserves issues de la générosité publique**, ayant vocation à être utilisées à court terme ont été constituées en application des délibérations du Conseil d'Administration de 2004 à 2007 en vue de permettre le développement de nouveaux projets entrant dans le champ des missions sociales à partir des ressources provenant de la générosité publique.
- **Enfin, le résultat net de l'exercice** est mentionné avant son affectation aux divers postes des réserves.

#### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une reprise de provision pour risques et charges exceptionnels liée au déménagement (33k€) vient diminuer le poste de provision pour risques et charges constituée en 2008.

#### FONDS AFFECTÉS

Une ligne « **Fonds affectés sur dons collectés des exercices antérieurs** » a été constituée en 2009 pour enregistrer à la clôture de l'exercice les fonds qui ont été initialement affectés au soutien de programmes de recherche médicale appliquée et qui ne seront pas employés à la fin de l'exercice en raison de l'arrêt **définitif** desdits programmes (suite à notification de cet arrêt par le directeur du projet aux Instances de la Fondation de l'Avenir). Ces fonds seront réaffectés au titre des années suivantes au soutien de nouveaux programmes de recherche médicale.

#### LES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance de 2009 correspondent au montant de la subvention d'exploitation versée au titre de 2010 à la Fondation Paul Bennetot, par son fondateur.

# /// ETATS FINANCIERS

Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008	PASSIF	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
	Valeur brute	Amort & Prov	Montant net				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>							
Immobilisations incorporelles					Fonds propres sans droit de reprise	3 811 225	3 811 225
Autres ( logiciels )	19 261	19 261	0	421	Fonds statutaires : dotation en nature	406 383	406 383
	19 261	19 261	0	421	Fonds statutaires : dotation complémentaire	559 031	559 031
Immobilisations corporelles					Part de résultat affecté à la dotation	582 795	582 795
Terrain	126 713		126 713	126 713	Réserves libres	2 006 616	2 095 448
Ferme (cumul composantes)	625 174	150 043	475 131	505 140	Réserves collectées auprès public non affectées	220 430	220 430
Installations et agencements	270 511	196 002	74 509	99 686	Résultat de l'exercice (excédent)	461 867	-88 832
Matériel médico-chirurgical	258 636	256 328	2 308	3 388	sous Total Fonds propres Fondation de l'Avenir	8 048 347	7 586 481
Matériel de transport	19 000	10 851	8 149	11 949	Autres Fonds propres (Fondations Abrisées)		
Matériel de bureau, inform. et autres	114 408	88 316	26 092	17 847	Fonds propres sans droit de reprise	76 227	76 227
	1 414 442	701 539	712 903	764 723	Autres réserves	323 425	211 968
Immobilisations financières					Report à nouveau		
Participation financière	45 731	0	45 731	66 728	Résultat de l'exercice (excédent)	202 419	111 457
	45 731	0	45 731	66 728	sous Total Fonds propres Fondation Abrisées	602 070	399 652
<b>TOTAL I</b>	<b>1 479 434</b>	<b>720 800</b>	<b>758 634</b>	<b>831 872</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>8 650 418</b>	<b>7 986 132</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Prov pour risques et charges d'exploitation		
Stock			0	0	Prov pour risques d'exploitation	51 981	85 090
Avances et acomptes versés / commandes	6 179		6 179	1 743	<b>TOTAL II</b>	<b>51 981</b>	<b>85 090</b>
Créances clients	148 457		148 457	129 092	Fonds affectés		
Dons à recevoir / Prod à recevoir	231 567		231 567	195 540	Fonds affectés sur legs	675 741	1 074 177
Autres	1 818		1 818	5 486	Fonds affectés sur dons collectés	447 588	432 668
Valeurs mobilières de placement	10 357 611	190 278	10 167 333	9 197 464	Fonds affectés sur subventions	523 543	334 731
					Fonds affectés sur dons collectés des ex antérieurs	195 336	0
Disponibilités :	349 298		349 298	389 935	<b>TOTAL III</b>	<b>1 842 207</b>	<b>1 841 576</b>
Disponib.gérées pour le compte de tiers :	179 684		179 684	148 808	Dettes		
Charges constatées d'avance	42 036		42 036	17 310	Dettes auprès établ. crédit , autres dettes financ		
Charges à répartir			0	0	Avances et acomptes reçus / commandes	49 721	49 721
<b>TOTAL II</b>	<b>11 316 650</b>	<b>190 278</b>	<b>11 126 372</b>	<b>10 085 377</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	435 452	412 048
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>12 796 084</b>	<b>911 078</b>	<b>11 885 006</b>	<b>10 917 249</b>	Dettes fiscales et sociales	126 391	130 009
					Autres dettes	49 153	118 216
					Autres dettes gérées pour le compte de tiers	179 684	148 808
					Produits constatés d'avance	500 000	145 650
					<b>TOTAL IV</b>	<b>1 340 400</b>	<b>1 004 451</b>
					<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 885 006</b>	<b>10 917 249</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2009

	En euros	En euros		En euros	En euros
	2009	2008		2009	2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de l'activité			Produits nets sur cessions de VMP	98 148,08	109 238,84
Autres produits d'exploitation	16 060,83	66 088,26	Revenus des VMP	249 770,65	85 511,52
Subventions d'exploitation	60 280,00	105 980,00	Reprise de provision pour dépréciation des VMP	271 073,00	
Subv affectées - partenariat	1 335 250,00	1 075 500,00	Autres produits financiers	16 000,00	
Dons manuels affectés	1 886 296,86	1 824 863,54	<b>TOTAL III</b>	<b>634 991,73</b>	<b>194 750,36</b>
Revt Avenir Partage	254 579,68	200 154,41	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Legs affectés	153 583,04	458 483,01	Dotation aux provisions financières		457 451,13
Produits des manifestations			Charges nettes sur cessions de VMP	64 120,00	20 640,00
Transfert de charges d'exploitation	41 808,51	39 810,00	Autres charges financières		
Reprises sur provisions d'exploitation	33 109,00		<b>TOTAL IV</b>	<b>64 120,00</b>	<b>478 091,13</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>3 780 967,92</b>	<b>3 770 879,22</b>	<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>570 871,73</b>	<b>(283 340,77)</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3. RESULTAT COURANT (+2)</b>	<b>580 399,99</b>	<b>(116 801,06)</b>
Achats	902 025,52	790 690,31	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Location et charges	150 962,63	69 855,64	Sur opération d'exploitation	0,01	45,29
Entretien	57 447,34	38 047,45	Sur cession d'éléments d'actifs		
Assurances	2 059,40	1 593,17	Reprises de provisions s/ charges exceptionnelles		120 761,97
Documentation	4 935,14	5 751,98	<b>TOTAL V</b>	<b>0,01</b>	<b>120 807,26</b>
Personnel extérieur	50 787,99	68 170,55	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Honoraires	94 406,48	56 639,57	Sur opération de gestion	59 227,17	409,99
Annonces, expositions	15 118,01	5 567,30	Sur cession d'éléments d'actifs	1 905,85	
Transports,déplacements et réception	141 514,92	59 528,48	Dotation aux amort. et provisions exceptionnelles		
Affranchissements	305 780,73	299 742,49	<b>TOTAL VI</b>	<b>61 133,02</b>	<b>409,99</b>
Téléphone	6 011,36	10 397,05	<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>(61 133,01)</b>	<b>120 397,27</b>
Frais bancaires	6 879,94	9 739,78	Report des ressources non utilisées/dons et subventions reçus	1 011 748,28	969 688,87
Services extérieurs	884 537,95	959 825,94	Engagement à réaliser sur dons, legs et subventions affectés	(866 729,61)	(950 660,09)
Frais de personnel	1 023 500,99	972 702,82	<b>5. ENGAGEMENTS</b>	<b>145 018,67</b>	<b>19 028,78</b>
Impôts et taxes	72,40	243,00	<b>6. IMPOT SUR LES SOCIETES DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF</b>		
Autres charges	55 000,00	180 551,10	<b>7. RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>664 285,65</b>	<b>22 624,99</b>
Dotations aux amort. et provisions					
Sur immobilisations	70 398,86	75 292,88			
Sur créances douteuses					
Pour risques et charges d'exploitation à répartir					
<b>TOTAL II</b>	<b>3 771 439,66</b>	<b>3 604 339,51</b>			
<b>1. RESULTAT COURANT NON FINANCIER ( I - II )</b>	<b>9 528,26</b>	<b>166 539,71</b>			

# /// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

## Commentaires sur le CER

Ce commentaire ne saurait être exhaustif, il vient uniquement souligner des points spécifiques et exceptionnels de l'exercice 2009.

### MODE D'ÉTABLISSEMENT

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2009 a été établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations issue de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.

Il intègre les comptes des fondations abritées en présentation cumulée.

**La présentation du CER rend compte en toute transparence de l'utilisation des fonds qui nous sont confiés. Son établissement a nécessité au préalable, dès fin 2008 :**

- **une réflexion sur les missions sociales** de la Fondation de l'Avenir quelle que soit leur source de financement : générosité publique - partenaires institutionnels - complémentarités des fondations abritées,
- **et l'élaboration de nouvelles règles d'affectations des frais** aux trois rubriques des emplois : missions sociales - frais de recherche de fonds - fonctionnement. L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition pondérées par la masse salariale en fonction de l'activité.

**Les missions sociales de la Fondation de l'Avenir s'articulent désormais autour de quatre axes :**

1°/ **L'accompagnement des équipes de recherche médicale appliquée**

2°/ **L'aide à l'innovation dans les pratiques de soins**

3°/ **La mise en œuvre d'une veille prospective sur la recherche médicale appliquée et les pratiques de soins**

4°/ **Une valorisation de l'avancée de la recherche et de l'évolution des pratiques de soins**

La Fondation de l'Avenir ne développe pas de communication institutionnelle. Elle privilégie à travers l'information médicale ou scientifique qu'elle transmet, sa fonction pédagogique aussi bien vis-à-vis de ses partenaires institutionnels que des donateurs :

- en les informant sur les progrès de la recherche médicale et la prise en charge des patients (rubrique 4)
- et en valorisant les projets qu'elle soutient (rubrique 4).

Cette diffusion de l'information nécessite une analyse fine des évolutions de la recherche médicale appliquée et des pratiques de soins, identifiée au poste VEILLE ET PROSPECTIVE (rubrique 3).

Les autres postes des emplois « FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ET FONCTIONNEMENT » n'ont pas été modifiés par rapport à 2008

### EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES MISSIONS SOCIALES

**LES MISSIONS SOCIALES** représentent 2.444k€ au 31/12/2009 et ont été financées pour 1.307k€ de ressources provenant de la générosité publique, soit environ 64% des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N.

1°/ **l'accompagnement des équipes de recherche médicale appliquée**

Enregistre les emplois de l'exercice affectés au soutien des programmes de recherche médicale appliquée et à leur suivi (1.156k€ en 2009), Ce montant comprend les frais de la coordination scientifique (frais de personnel et frais généraux) au prorata de l'activité. Environ 90% des emplois de ce poste ont été financés par la générosité publique.

2°/ **l'aide à l'innovation dans les pratiques de soins**

Comprend les charges affectées au soutien de l'innovation et développement en traumatodépendance, objet exclusif en 2009 du soutien de la fondation Paul BENNETOT (406k€ en 2009). Ce poste a été entièrement financé par des fonds privés, plus particulièrement mutualistes.

3°/ **la mise en œuvre d'une veille prospective sur la recherche médicale appliquée et les pratiques de soins**

A été documentée pour la première fois en 2009. Cette veille et prospective est réalisée en lien étroit avec l'environnement mutualiste et a été entièrement financée par des fonds privés en 2009 pour un montant de 24k€.

4°/ **Une valorisation de l'avancée de la recherche et de l'évolution des pratiques de soins**

Rend compte des emplois en matière de diffusion de l'information médicale ou scientifique, soit au travers de Congrès (Congrès de la Fondation de l'Avenir – Participation au Congrès « CHAM 2009 »), d'opérations thématiques (les Journées de l'Avenir – Campagne Urgence Cancer), soit au travers de publications à destination des donateurs et des partenaires de l'économie sociale. Cette rubrique représente 858k€ et a été financée à environ 31% par la générosité publique.

### EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

**LES FRAIS D'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC** (724k€ en 2009) s'articulent autour de deux postes de frais de collecte de fonds :

- **les frais d'appel aux dons** comprenant les coûts de fabrication et d'expédition de messages à destination des donateurs ou de prospectus pour solliciter des dons,
- **les frais de traitement des dons** incluant les coûts de gestion informatique de la base de données donateurs et le coût de traitement des dons reçus (saisie, remise à l'encaissement et gestion des reçus fiscaux).

Ils ont été financés à plus de 75% par les ressources collectées auprès du public.

LES FRAIS DE RECHERCHE DES AUTRES FONDS PRIVÉS représentent 49k€ et ont entièrement été financés par des fonds privés.

## EMPLOIS DES FONDS ET FINANCEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

**LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT** (522k€ en 2009) couvrent les frais généraux (loyers et entretien, personnels et les charges variables, tels que honoraires et frais de missions) et intègrent les charges exceptionnelles de l'exercice liées au déménagement de la Fondation de l'Avenir pour un montant de 62k€.

## LES RESSOURCES

**LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC** sont constituées des dons et legs (2.040k€ en 2009 contre 2.283 k€ en 2008), la variation du poste résulte de la baisse des legs encaissés (153k€ en 2009 contre 458k€ en 2008) alors que les dons collectés auprès du public ont progressé de 3.3% en 2009.

**LES AUTRES FONDS PRIVÉS** s'élèvent à 1.396k€ et enregistrent les subventions versées dans le cadre de partenariats avec notre environnement mutualiste affectées aux missions sociales de la Fondation. L'augmentation du poste, plus 18% traduit notre souci permanent de développer nos liens avec l'environnement mutualiste par le développement de nouveaux partenariats et de fondations abritées.

**LES AUTRES PRODUITS** (880 k€ en 2009) enregistrent les revenus des produits financiers (571k€), les revenus du fonds AVENIR PARTAGE ISR (254 k€) et les transferts de charge d'exploitation (56k€).

**Le fonds éthique « Avenir Partage ISR (Investissement socialement responsable) »** a progressé de 27% en 2009 (254k€ en 2009 contre 200 k€ en 2008), mais reste sensiblement impacté par la crise financière de 2008. Ce mode de financement original initié par la Banque Fédérale Mutualiste permet aux souscripteurs du fonds (entreprises issues de l'économie sociale) de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, au profit de la Fondation de l'Avenir 2% de la valeur liquidative du fonds. Depuis 2009, ce fonds s'est ouvert aux souscripteurs particuliers et bénéficie du label FINANSOL.

## ENGAGEMENTS A RÉALISER ET REPORT DES RESSOURCES NON UTILISÉES

**Les engagements à réaliser** sur ressources affectées à des programmes définis dans les missions sociales (867k€) enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources provenant de la générosité du public ou des autres fonds privés affectée à des programmes de recherche définis dans le cadre d'appel d'offres et qui conformément à leur égard, n'ont pas été encore utilisées en fin d'exercice (colonne des Emplois).

Les engagements ainsi provisionnés seront repris sur l'exercice suivant en comptes de produits « **report des ressources affectées aux missions sociales** » (1012 k€) au rythme de leur réalisation (colonne des Ressources).

Ainsi au total sur l'exercice 2009, sur les 2.040k€ de ressources collectées auprès du public et les 220k€ de réserves issues de la générosité publique, 1.852k€ ont financées les missions sociales et frais de collecte 2009 soit un peu plus de 81% du total des ressources issues de la générosité publique.



# /// COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

## Compte d'Emploi des Ressources 2009

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		T1 220
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France	2 444	sT1 1 307	1.1 Dons et legs collectés	1 886	T2 2 040
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versement à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger	0		- Legs et autres libéralités non affectés	154	
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versement à d'autres organismes agissant en France			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>2. AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	1 396	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	724	sT2 545	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	49		<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	880	
2.3 Chges liées à la rech. subv. et autres fonds publics	0				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	510	sT3			
	T3 = sT1 + sT2 + sT3	1 852			
<b>I . TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 726</b>		<b>I . TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4 316</b>	
II . DOTATIONS AUX PROVISIONS	70		II . REPRISES DE PROVISION		
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	867		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 012	
VI. EXCEDENT DE RESSOURCES SUR L'EXERCICE	664		IV. VARIATIONS DES FONDS AFFECTÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tabl variation fond affectés)		T4 -188
<b>V. TOTAL GENERAL</b>	<b>5 328</b>		V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées à compter de la 1 <sup>ère</sup> application du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5	<b>VI. TOTAL GENERAL</b>	<b>5 328</b>	T2 + T4 1 852
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à cpter de la 1 <sup>ère</sup> appl. du rglt par les ressources collectées auprès du public		T5b			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6 = T3 + T5 + T5b	1 852	VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 1 852
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	T7 = T1 + T2 + T4 - T6	220

### Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales			Missions sociales		
Frais de recherche de fonds			Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges			Frais de fonctionnement et autres charges		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

# /// RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

